

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 66 (1971)
Heft: 4-fr

Artikel: A Urs Dietschi
Autor: Rollier, Ariste
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174249>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cher ami,

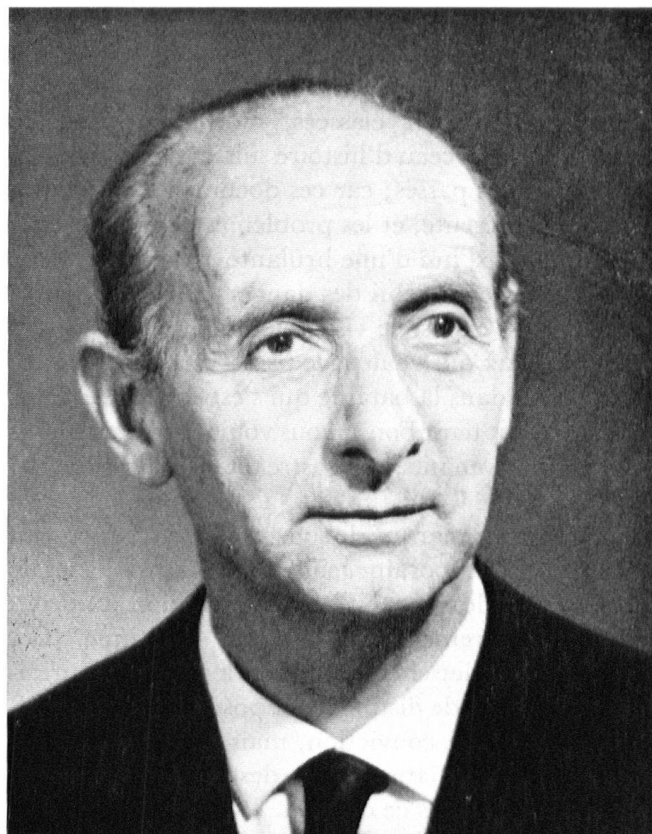
C'est avec un profond regret que nous avons appris ta résolution d'abandonner à la fin de l'année la présidence de la Commission fédérale de la nature et du paysage.

J'éprouve l'impérieux besoin de t'exprimer, au nom de notre Ligue et en mon nom propre, du fond du cœur, notre reconnaissance pour tout ce que tu as accompli au cours de plusieurs décennies au service et au profit de la bonne cause. Accepte comme un modeste témoignage de notre gratitude ce numéro de notre revue qui t'est dédié.

Depuis bientôt onze ans que j'ai l'honneur de siéger sous ta présidence dans la Commission fédérale, j'ai été à même de mesurer tout ce que tu avais accompli dans la période précédente – un labeur gigantesque – et ce que tu as continué à faire jusqu'à ce jour.

Si, depuis 1962, nous avons dans la Constitution fédérale l'art. 24^{sexies}, souhaité depuis longtemps, s'il a pris la forme que la conjoncture rendait alors possible, c'est à toi, dans une large mesure, que nous le devons, à toi, président de la Commission fédérale et ancien conseiller national. Le résultat de la votation fédérale de juin 1962, avec une si forte majorité acceptante, était en fait une récompense de ton effort.

Après cette votation, une tâche plus lourde encore t'attendait, celle d'élaborer et de faire aboutir la loi d'application. De nouveau, tu dus assumer la présidence de la commission d'experts. Membre moi-même de cette commission, je sais par expérience personnelle, quelle somme de travail préparatoire, combien de séances et de conférences, quelle montagne de circulaires et de mémoires il a fallu avant de présenter le projet au Conseil fédéral et aux Chambres. Cette loi d'application a augmenté les compétences et le champ d'action de la Commission fédérale de la nature et du paysage. Elle accroissait du même coup tes responsabilités et ton travail, charge que tu as acceptée et remplie avec un zèle infatigable et un enthousiasme toujours renouvelé. Les objets traités depuis 1967 ont augmenté considérablement en nombre, au rythme d'une progression qui ne faiblit pas. Que de succès n'avons-nous pas obtenus qui sont dus à ton action personnelle, à tes démarches, à ton éloquence qui renverse le mur de l'indifférence et secoue les consciences! Par des mémoires et des circulaires, tu as lutté pour la défense des quartiers anciens, tu t'es opposé à la vente à l'encan de notre patrie. Il n'est guère dans tout le pays de monuments



L'ancien conseiller d'Etat soleurois Urs Dietschi, qui a présidé de longues années avec distinction et efficacité la Commission fédérale de la nature et du paysage.

importants, de sites précieux, dont tu n'as pas eu l'occasion de prendre la défense.

Dans ces dernières années, ton appartenance au comité des deux ligues nous a permis de bénéficier de tes avis et d'entendre tes appels.

Nous sommes certains que, à l'avenir comme par le passé, tu seras à nos côtés, et nous saluerons toujours en toi le vaillant compagnon d'armes.

Ariste Rollier, président du Heimatschutz suisse